



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 19 JUIN 2025**

Présidence : M. Dominique Berset, Président

Présents : 44 membres

Excusés : 9 membres, soit :

MM. Mirko Bonfadelli, Patrick Dizerens, Thomas Gasser, Steve Moro, Christian Simm

Mmes Agnès Alves de Souza, Sylviane Bonfadelli, Diana Dini, Suzanne Dupuis Simm

Absents : 2 membres (non excusés) soit :

MM. Marc Guillaume, Yannick Jouan

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N°1/2025 relatif à l'acceptation de la synthèse du Plan directeur relatif à la Stratégie de Gestion des zones d'activités (SRGZA)
- 3.- Préavis municipal N°2/2025 relatif au passage à un Conseil Communal pour la législature 2026-2031.
- 4.- Préavis municipal N°3/2025 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2024.
5. Election du ou de la président-e, du ou de la vice-président-e, des scrutateurs-trices et des membres des commissions de gestion et des finances.
- 6.- Divers.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président passe à l'adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024. Il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président procède à l'assermentation de 2 nouveaux membres à savoir : MM. Oscar Giana Mendes et Sacha Tarayeff. Le Conseil général se compose toujours de 57 membres suite à la démission de Mme Chantal Mellier et au départ de la commune de M. Albin Kury.

COMMUNICATION DU BUREAU

Monsieur le Président nous fait part de la démission de Mme Chantal Mellier. Cette dernière avait été nommée dans la commission chargée d'étudier le Préavis Municipal N° 1/2025, démission qui nous est parvenue suite à cette nomination.

Monsieur le Président rappelle que les membres du conseil sont appelés à être nommés dans différentes commissions, en cours d'année. La personne nommée est tenue de respecter ses engagements, de participer activement aux réunions et aux discussions.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Madame la syndique excuse l'absence de Monsieur Pascal Chatelan qui participe à la séance de constitution du groupement forestier des Grands Bois que notre commune va rejoindre au 1^{er} juillet prochain (avant Mormont Sépey).

Elle nous fait savoir que le PECC (Plan énergie climat communal) a été validé par le canton. Depuis quelques semaines, la Municipalité met en œuvre les premières fiches établies en collaboration avec le bureau conseil LYKA. Une page dédiée à notre PECC se trouve sur le site de la commune.

Deux contrôles radar ont été effectués durant le premier semestre. Le premier a eu lieu le jeudi 6 février entre 14h55 et 17h05 = 347 véhicules contrôlés, un seul dénoncé. Le deuxième contrôle a eu lieu le lundi 2 mai de 11h40 à 12h40 = 173 véhicules contrôlés, aucun n'a dépassé la limite de vitesse.

Dès le 1^{er} juillet, Madame la syndique nous fait savoir que nous aurons le plaisir de croiser une deuxième employée communale. En effet, la Municipalité a engagé Madame Maryline Mercanton pour seconder Monsieur Deschamps et Madame Favre. Madame Mercanton a une formation de fleuriste et d'horticultrice. La Municipalité lui souhaite la bienvenue dans notre village et remercie Nathan Baraldini qui a secondé M. Frédéric Deschamps durant 3 mois en attendant de débiter son apprentissage d'agent d'exploitation à la DGMR.

L'administration communale sera fermée du 25 juillet au 11 août.

Madame Sandrine Gaudard nous fait savoir que, suite à la participation de Boussens au duel intercommunal Coop, notre village est arrivé 38^{ème} sur les 1206 communes de moins de 2000 habitants inscrits.

Elle nous fait également savoir que notre APEMS, qui fait partie du réseau AJENOL, passe de 36 à 46 places, que cette année le Cinéma Open Air sera renouvelé le samedi 28 juin avec la projection du film « Un p'tit truc en plus » avec Pop-corn offert et nous rappelle la fête du 1^{er} août qui se déroulera comme chaque année le 31 juillet dès 19h00.

Quant à Monsieur Marco Baraldini, il revient sur le postulat de Monsieur Albin Kury quant au 30 km. Le dossier est toujours sur le bureau, les 1^{ère} démarches ont été faites avec la DGMR et nous poursuivons l'étude et l'analyse des données sur la circulation.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2025 RELATIF A L'ACCEPTATION DE LA SYNTHÈSE DU PLAN DIRECTEUR RELATIF A LA STRATÉGIE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA)

Monsieur André Hodder, rapporteur de la commission nommée pour l'étude de ce préavis, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à mains levées.

Le Préavis N° 1/2025 relatif à l'acceptation de la synthèse du plan directeur relatif à la stratégie de gestion des zones d'activités (SRGZA) est adopté à l'unanimité, soit 44 voix.

Monsieur le Président nous donne également lecture de l'extrait de PV qui également adopté à l'unanimité.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2025 RELATIF AU PASSAGE A UN CONSEIL COMMUNAL POUR LA LEGISLATURE 2026-2031

Madame Barbara Grivel, rapporteuse de la commission nommée pour l'étude de ce préavis, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Claude Rapin demande quelle est la façon de procéder et quelle est le rôle du suppléant.

Monsieur le Président explique qu'il y aura une fiche déposée au greffe communal sur laquelle tout le monde peut s'inscrire en qualité de candidat au Conseil communal, il dit également qu'il n'est pas exclu que des listes individuelles puissent être déposées. Lors des élections, les 35 personnes élues, à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième tour, feront partie du Conseil communal et les 12 candidats suivants seront des suppléants. Ceci évite qu'en cours de législature, dans le cas d'une démission d'un conseiller communal, il faille procéder à une nouvelle élection.

Monsieur Michel Bailly pense que 35 membres c'est trop peu et suggère d'augmenter à 40 conseillers.

Madame Stéphanie Borgeaud fait remarquer que 35 conseillers et 12 suppléants, cela représente 47 personnes qui se mettent sur la liste et qu'il serait certainement tangent de partir sur 52 candidats. Toutefois, elle propose de faire un sondage auprès de l'assemblée.

Monsieur Jean-Luc Aebischer propose de partir sur la base de 35 Conseillers Communaux et si d'aventure un engouement représentatif devait se faire, nous pourrions alors modifier le nombre de Conseillers Communaux.

Madame Anne-Marie Duport précise qu'un suppléant peut toujours assister aux séances, sans prendre part, ni voter.

Monsieur le Président passe au vote quant à rester à la proposition de 35 membres ou de passer à 40 membres

21 personnes sont pour garder 35 membres
16 personnes sont pour augmenter à 40 membres
7 abstentions

N'ayant plus d'autres questions, Monsieur le Président passe au vote à main levées.
Le Préavis N° 2/2025 relatif au passage à un Conseil communal pour la législature 2026-2031 est adopté par

37 oui
2 non
5 abstentions

Monsieur le Président nous donne également lecture de l'extrait de PV qui est également adopté par 42 oui et 4 abstentions.

4. PREAVIS MUNICIPAL N°3/2025 RELATIF A L' ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2024

Monsieur Laurent Borgeaud, rapporteur de la commission de gestion, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Claude Rapin demande pourquoi un montant de Fr. 261'524.00 Fonds COVID-19 figure toujours dans le fond de réserve ?

Madame Rais répond que ce montant passera en réserve budgétaire.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote à mains levées. Le Préavis N 3/2025 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2024 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président nous donne également lecture de l'extrait de PV qui également adopté à l'unanimité.

5. ELECTION DU OU DE LA PRESIDENT-E, DU OU DE LA VICE-PRESIENT-E, DES SCRUTATEURS-TRICES ET DES MEMBRES DES COMISSIONS DE GESTION ET DES FINANCES

Election du ou de la Président-e : Monsieur Dominique Berset, président, cède sa place à Madame Anne-Marie Duport, vice-présidente. Monsieur Dominique Berset se représente et personne ne fait d'autres propositions. Monsieur Dominique Berset est réélu par applaudissements.

Election du ou de la vice-président-e : Madame Anne-Marie Duport se représente et là non plus il n'y a pas d'autres propositions. Madame Anne-Marie Duport est réélue par applaudissements.

Election des scrutateurs-trices : comme le veut la coutume et n'ayant pas d'autres propositions, Madame Claudine Longchamp et M. Jean-Jacques Chanson, scrutateurs-suppléants, deviennent scrutateurs et sont élus à l'unanimité.

Election des scrutateurs-trices-suppléants : M. Jerome Arnaud , scrutateur se représente et Madame Barbara Grivel se propose. Ils sont élus à l'unanimité.

Commission de gestion : MM. Michel Bally, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud et Thomas Gasser se représentent et, en l'absence d'autre proposition, sont réélus à l'unanimité.

Commission des finances : MM. Claude Rapin, Philippe Martin, Claude Hanggeli et Nicolas Bailly se représentent et, en l'absence d'autre proposition, sont réélus à l'unanimité.

6. DIVERS

Monsieur André Baumann et Madame Anne-Marie Duport demande à la Municipalité d'intervenir pour tailler ou faire tailler les haies où c'est nécessaire, entre autres à la Grange-aux-Aguets et aux endroits où elles dépassent sur les trottoirs.

Il est demandé à la Municipalité de mettre à niveau un petit bout de route qui se situe devant le bâtiment de Grand'Rue 2.

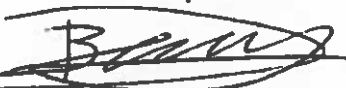
Monsieur Baraldini en prend acte.

Plus personne ne demande la parole.

Monsieur le Président souhaite à l'ensemble de l'assemblée un bel été.

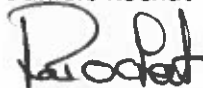
Il est 21h00, la séance est levée.

Dominique Berset



Président

Danièle Rochat



Secrétaire